



**ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE  
COMMUNE DE LA FERRIERE**

**11 JUIN 2018 à 20H00  
HALLE POLYVALENTE**

**Ordre du jour :**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2017
2. Discuter et approuver les comptes annuels 2017
3. Acceptation d'un crédit de CHF 800'000.- pour la réfection des routes communales et accès aux fermes – période 2018-2021
4. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à la viabilisation du lotissement « Bel-Air »
5. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif aux travaux de remplacement de la station de pompage au Saignat
6. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à l'isolation de l'appartement de l'école de la Combe du Pelu
7. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à l'aménagement d'un éclairage intelligent dans le Haut du Village et le remplacement des luminaires existants par des ampoules LED aux alentours de la halle polyvalente
8. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à l'achat d'un véhicule de fonction pour la voirie communale
9. Informations du conseil municipal
10. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

**LE CONSEIL COMMUNAL**